

N°19 NOVEMBRE 2013
YEGGMAG.FR



GRATUIT

LE FÉMININ RENNAIS

NOUVELLE GÉNÉRATION



25 NOVEMBRE

LES VOIX
DU COMBAT

PAGE 12



Celle qui

milite sous la robe

Catherine Glon, avocat au barreau de Rennes et associée au cabinet Avocats-Liberté depuis 1985, est une des rares femmes spécialisées en droit pénal. En 2008, elle s'intéressait à la défense pénale au féminin. Qui se cache sous la robe ?

Elle ne conçoit pas la vie sans engagement, sans être dans l'action. « *Je suis ce qu'on appelait un avocat militant* », explique-t-elle. Ancienne membre du conseil d'administration du Centre d'information sur le droit des femmes, du Planning familial, ancienne présidente de l'association Aide Juridique d'Urgence, entre autre, elle s'investit actuellement en tant que membre du Conseil national des barreaux, naviguant ainsi entre Rennes et Paris. « *C'est un rythme à prendre. C'est moins fatigant que les ouvriers qui font les 3-8* », déclare-t-elle. L'Institut de défense pénale de Marseille l'invite en 2008 à un séminaire autour de la Défense pénale au féminin. En effet, Catherine Glon figure parmi les rares avocates spécialisées dans le droit pénal. Au barreau de Rennes, elles ne sont que deux sur six : « *Nous passons un concours pour la spécialisation. Beaucoup de jeunes femmes font du pénal à travers les gardes à vue et les commissions d'office mais peu passe l'examen* ». En pénal, le sexe féminin est souvent présent sur le banc des parties civiles et on pourrait

penser que les victimes souhaitent être défendues par des femmes « *car dans l'imagerie populaire, on serait plus à même de comprendre, de compatir* ». Une représentation faussée de l'avocat qui représente l'égalité dans la défense. Il n'y a point de sexe sous la robe, comme le révèle le célèbre adage. Pour Catherine Glon, pas de doutes, il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes dans l'exercice du droit pénal, « *dans nos manières de travailler, d'appréhender les dossiers, de mettre en application les savoirs, techniques, ou dans la plaidoirie* », dira-t-elle lors du séminaire. Si elle semble plaider pour la neutralité absolue, et par conséquent l'égalité des sexes, elle a à cœur le combat pour les droits des femmes : « *Je suis née en 1959, je fais partie de la génération qui s'est battue pour l'avortement, pour l'orientation des filles. J'essaie qu'on s'en souvienne, que ce combat est primordial et que c'est un enjeu de taille* ». La preuve dans son quotidien lors duquel elle défend « *l'humain avant tout* ».

■ MARINE COMBE

canal b
94 MHz Radio curieuse

ON AIR

Art : www.myfishfresh.com



ÉDITO | NOVEMBRE ROUGE
PAR MARINE COMBE, REDACTRICE EN CHEF

D'octobre rose à novembre rouge, il n'y a qu'un pas. Les journées raccourcissent, le froid s'abat sur l'Hexagone, la taxe d'habitation anguisse... Un bon lot de banalités dont nous aimerions pouvoir nous passer en fin d'année. Mais quand on pense que le mois de novembre est également une période de lutte contre les violences faites aux femmes, on se dit qu'il est préférable de parler météo et finances. Car la journée du 25 novembre nous rappelle qu'une femme sur 10 est victime de violences en France. Et que ce chiffre date de 2000 ! Une enquête actuellement en cours nous révélera bientôt les nouvelles données et il y a peu de chances pour qu'il soit en baisse ce fameux chiffre, loin de là. Pour vous, ce mois-ci, YEGG a choisi de voir au-delà des statistiques et de s'intéresser aux structures, à Rennes, qui accueillent, conseillent et accompagnent celles qui sont ou ont été battues, insultées, harcelées, séquestrées, chahutées, violentées, agressées, violées... Au final, la violence est aussi une histoire banale, une affaire du quotidien dont nous préférons nous délester. À l'heure où chacun y va de sa petite opinion sur Bertrand Cantat – qu'il faudrait penser à laisser tranquille maintenant – et où on ne se rappelle même plus de Marie Trintignant – anciennement érigée en emblème féministe – il serait bon de se rappeler que chaque individu est concerné par la lutte contre les violences faites aux femmes. Et de vous rappeler Mesdemoiselles qu'il y a pire que d'être célibataire et de devoir porter ce fameux chapeau des Catherinettes en ce jour funeste du 25 novembre...

On a toutes un jour eu affaire à un dragueur de rue et à sa prose fleurie. Ces petites phrases qui sont inoffensives pour celui qui les balance, voire sonnent comme des compliments et qui sont en fait agressives et obscènes la plus part du temps. Car on ne croise pas que des poètes. L'humoriste Bérengère Krief s'est d'ailleurs spécialisée dans les meilleures phrases à répliquer. Une étudiante belge en a fait une vidéo qui pousse aujourd'hui les autorités d'Outre-Quévrain à légiférer pour punir les harceleurs. Et Anaïs Bourdet, elle, a eu la très bonne idée de collecter ses perles du romantisme moderne dans un tumblr, appelé « Paye ta shnek ». Un petit bijou inédit, dont la lecture est un régal. On imagine très bien la tête et la dégaine de chaque auteur, pure jouissance ! Le succès est tel qu'elle en a tiré un livre et une exposition. Tout y passe, du plus classe au plus crasse. Et à Rennes nous avons de grands flatteurs. La preuve : « *J'aimerais bien être à la place de ta selle de vélo* ». Ou le très classe « *Eh madame, tu viens réparer ma braguette ? Je l'ai cassée tellement t'es bandante !* ». Le romantique « *Ton père est un voleur, il a volé les deux plus gros jambons pour les mettre à la place de tes cuisses* »... Des figures de style entendues à Sainte Anne, République, Saint-Michel et Liberté... Pour celles qui veulent alimenter le tumblr, c'est par ici : <http://payetashnek.tumblr.com/> | MORGANE SOULARUE



POÉSIE COMMERCIALE

Le 23 octobre, le centre Alma à Rennes inaugurait son nouveau site, dont les travaux de rénovation ont été effectués sur 18 mois. Les 40 nouvelles enseignes ont agité la capitale bretonne semblant-il. 45 000 personnes ont foulé les allées du centre commercial, dont 21 000 pour la soirée d'ouverture. Les twittos ont réagi à un tel record d'affluence. Pour Holden Caulfield, « *les centres commerciaux sont le sommet de l'aculture et de l'incivisme* ». Sans juger l'intérêt de la population pour les boutiques, il est malheureux, consternant même, de constater que cet événement réunisse autant de monde, à l'heure où les mouvements sociaux ont du mal à toucher les foules, où la crise financière sépare les individus et où les urnes sont boudées. Pire encore, 5 000 euros ont été offerts à Pauline, l'heureuse gagnante du jeu organisé par Alma pour amplifier de manière exponentielle sa promotion, qui disposait d'une heure pour les dépenser. Là ce sont les journalistes rennais qui se lâchent sur Twitter, à juste titre. Jacques Guyader, reporter sportif pour Ouest France, commente : « *Quand la com' fait faire n'importe quoi à n'importe qui. Débile et indécent* ». Xavier Debontride, rédacteur en chef de Place Publique, se demande : « *Suis-je le seul à être choqué par le coup de com d'Alma et le claquage des 5000 € en moins d'1h ? Vous avez dit conso responsable ?* » Non Xavier, vous n'êtes vraiment pas le seul... | MARINE COMBE



Sexe sous la robe · page 2
Réactions masculines · page 6
L'art de l'égalité · page 8
La politique en bref · page 9
Pauvres femmes · page 10
Elles disent «Stop!» · page 12
Des histoires de nanas · page 20
La culture en bref · page 22
Art final · page 23
Jugement dernier · page 24
Au frigo, la meringue ! · page 25
Défense d'y toucher · page 26

YEGG | 7 RUE DE L'HÔTEL DIEU 35000 RENNES

MARINE COMBE | RÉDACTRICE EN CHEF, DIRECTRICE DE PUBLICATION | marine.combe@yeggmag.fr
 CELIAN RAMIS | PHOTOGRAPHE, CRITIQUE CINÉMA | celian.ramis@yeggmag.fr
 MARIE LE LEVIER | JOURNALISTE | marie.lelevier@yeggmag.fr
 MORGANE SOULARUE | JOURNALISTE | morgane.soularue@yeggmag.fr
 LAURA LAMASSOURRE | JOURNALISTE | laura.lamassourre@yeggmag.fr
 ANNAÏG COMBE | CRITIQUE MUSIQUE & LIVRES | annaig.combe@yeggmag.fr
 SOPHIE BAREL | MAQUETTISTE & ILLUSTRATIONS | sophie.barel@yeggmag.fr



© CÉLIAN RAMIS

Discrimination : Parité VS Culture

Les lignes bougent à Rennes, et plus largement en Bretagne. Dans les coulisses de l'égalité Femmes-Hommes, plusieurs personnes, de sexes féminin et masculin, investies dans les domaines de l'art et de la culture s'agitent et agissent pour la création d'une association HF Bretagne. La première assemblée générale a lieu le 5 novembre, à la DRAC.

« La sous-représentation des femmes dans le secteur du spectacle vivant est désormais une réalité reconnue et incontestée ». C'est ainsi que commence la deuxième édition de « Où sont les femmes ? », proposée par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Réalité reconnue et incontestée, lit-on. En effet, le constat est terrifiant. En 2006, le ministère de la Culture et de la Communication commande à Reine Prat un rapport intitulé *Pour l'égal accès des hommes et des femmes aux postes de responsabilités, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation dans le secteur du spectacle vivant*. Ce rapport fait état de la situation et révèle des discriminations de grande ampleur – en 2009, elle remettra un second rapport, *De l'interdit à l'empêchement*. Cette prise de conscience mène à la création du mouvement « pour l'égalité femmes/hommes dans l'art et la culture ». Depuis 2008, plusieurs régions s'en sont emparées dont les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie ou encore Aquitaine. C'est aujourd'hui au tour de la Bretagne, qui ne présente a priori pas de différences par rapport au reste de l'Hexagone, de rejoindre les 11 autres collectifs HF ! Pour Florence Chérel, de Mynd productions, pas de raison que notre région soit une exception : « On se dit toujours que ça va être différents pour nous mais on est toujours effarés du résultat ». Faut-il s'attendre à des chiffres proches de ceux dévoilés par Reine Prat ? Soit 89% des institutions musicales dirigées par des hommes, 85% des textes que nous entendons écrits par des hommes ou encore 57% des spectacles chorégraphiés par des hommes, pour n'en citer que quelques-uns ?

« L'artistique n'a pas de genre »

« Dans la culture, on produit des modèles. Quel message et quelle image transmet-on ? », s'interroge Carole Lardoux, directrice artistique du Carré Sévigné, à Cesson. Elle est entourée d'une petite quinzaine de personnes, toutes réunies pour la création d'une association H/F en Bretagne : « C'est une action forte que le ministère a placée dans ses priorités en disant « L'artistique n'a pas de genre » et en lançant les Saisons égalité ». Mi-octobre, certains membres de ce futur collectif, se sont retrouvés dans les locaux de Spectacle vivant en Bretagne – la conseillère artistique Sarah Karlikow fait partie de l'association - préparent les statuts administratifs et réfléchissent à la manière de sensibiliser le grand public. Leur rôle : constituer l'association, poser les bases, donner les moyens (financiers) et s'organiser pour que ce soit le travail de tous. « Ce n'est pas l'asso de quelques unes. On part de notre propre sensibilité, on met le projet sur les rails. Mais après chacun doit s'accaparer l'idée et l'appliquer dans son domaine », ajoute Marine Bachelot, auteure et metteuse en scène, membre du collectif Lumières d'août à Rennes. L'assemblée générale du 5 novembre, à la DRAC à 17h, sera l'occasion de faire l'état des lieux, basé sur des chiffres effrayants et de se demander : « C'est quoi la question de l'égalité dans le milieu des arts et de la culture ? »

IMARINE COMBE

bref

TOP DÉPART

Nathalie Appéré, candidate PS aux municipales 2014, a lancé sa campagne le 16 octobre à Rennes. Le slogan : « Rennes créative et solidaire ». Les principaux axes de son programme : l'emploi, le logement et la cohésion sociale. Dès le lendemain, son adversaire Bruno Chavanat, leader de l'opposition rennaise, qui a lui aussi lancé sa campagne mi-octobre, reprochait à la députée socialiste son changement de cap concernant le cumul des mandats. En effet, Nathalie Appéré restera à l'Assemblée nationale si elle est élue maire de la capitale bretonne.

bref

sur la toile

chiffre du mois

1%

Selon Pôle Emploi, les chiffres du chômage en Bretagne, n'ayant pas pu être annoncés en raison d'un bug informatique le mois dernier, ont baissé de 1% sur la période juillet-septembre 2013.

chiffre du mois

bref

DU SANG NEUF

Un nouveau parti breton et européen voit le jour depuis le 23 octobre, date officielle de lancement de Breizh Europa. Co-fondé et présidé par une ancienne adhérente au Modern, la rennaise Caroline Ollivro, le parti souhaite prendre part à la course aux municipales dans la capitale bretonne mais aussi à Brest et dans certaines villes d'une « Bretagne unifiée », signale *Ouest France*, soit Nantes et la Loire-Atlantique. Toujours selon le quotidien régional, Breizh Europa pourrait se rapprocher de l'Union Démocratique Bretonne, du parti Breton et éventuellement des Verts.

bref

sur la toile

le tweet du mois

#toutrennescourt : le classement me place 11ème dans ma catégorie. Flatteur mais bizarre : en fait j'ai été classé en vétérans femmes ;-)

@Brunochavanat / 14.10.13 à 17H19

L'ACTU FÉMININE EST À SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

@Yeggmag
sur
twitter

Yegg Mag Rennes
sur
facebook



© CÉLIAN RAMIS

CATHERINE DREUX

ACCUEILLANTE BÉNÉVOLE AU SECOURS POPULAIRE DE RENNES

Quels publics recevez-vous ?

Sur 10 700 personnes accueillies en 2012, les familles mono-parentales représentaient 22,9%, les personnes seules 36%. La majorité des bénéficiaires a entre 26 et 59 ans, suivie par les 4-14 ans. Les enfants sont très touchés par la pauvreté, les mères célibataires ont souvent beaucoup d'enfants, jusqu'à 6 parfois 7. La plupart de ces femmes n'ont jamais été mariées, les autres rencontrent des difficultés pour toucher la pension alimentaire. Les lois en la matière semblent très difficiles à faire appliquer face à la mauvaise volonté de certains pères. Et puis, il y a aussi ceux qui « piquent » chaque mois les allocations aux mères de leurs enfants, ils « relèvent les compteurs » si je puis m'exprimer ainsi, c'est une réalité, peu répandue certes, mais cela existe. Parmi les gens que nous recevons 73,4% ont pour toutes ressources disponibles par jour moins de 5 euros, 94,8% ont moins de 10 euros. Sur les 5 000 foyers que nous avons vus, 2 089 logent dans des conditions précaires (caravane, squat, hôtel, voiture...)

Qu'est-ce qui vous marque le plus chez les femmes précaires ?

Les mères seules font beaucoup d'efforts pour leurs enfants. Elles se sacrifient, passent après eux, notamment en ce qui concerne leurs propres soins médicaux. Leurs enfants doivent être en bonne santé, logés, avoir à manger et être habillés, ensuite elles pensent à elles. Si elles refusent de parler contraception, elles assument leurs enfants, se dévouent pour eux. Les femmes battues qui arrivent à Rennes sans rien du tout, qui ont fui avec leurs enfants sans avoir le temps d'emporter ne serait-ce qu'une valise, sont des rencontres marquantes. Nous avons aussi deux nouveaux publics parmi les femmes : les retraitées, des femmes qui ont travaillé, souvent aidé leurs maris, et n'ont jamais été déclarées. Leurs retraites sont insuffisantes pour vivre. L'an passé, nous avons reçu 864 personnes de plus de 60 ans. Leur nombre est croissant. Les étudiantes commencent à venir aussi, notamment au moment de la rentrée universitaire, quand le Crous n'a pas encore versé les bourses. Et puis les thésards et les doctorants ne sont pas ou trop peu payés.

Quels sont les premiers remèdes contre cette fragilité féminine ?

Qu'on applique les lois sur les pensions alimentaires, que les pères payent pour que leurs enfants vivent normalement ou presque. Mais certains ne déclarent pas tous leurs revenus pour ne pas payer... Je pense que face à cette précarisation des femmes, il faut penser à la formation. Avant le rééquilibrage des salaires entre hommes et femmes et l'amélioration de l'accès à l'emploi, sûrement importants, vient la formation, celle qui permet d'avoir un travail, donc un salaire. Nos publics ont souvent quitté l'école tôt, n'ont pas de diplôme. Ensuite, elles ont élevé leurs enfants, et quand à 35-40 ans, elles tentent de retrouver un emploi, par nécessité, le marché du travail est alors intraitable, notamment avec la conjoncture actuelle.

MORGANE SOULARUE

« Deux nouveaux publics parmi les femmes : les retraitées, des femmes qui ont travaillé, souvent aidé leurs maris, et n'ont jamais été déclarées. Et les étudiantes. »

À la rentrée, le Secours Populaire Français a publié son baromètre annuel - Ipsos. Avec la persistance de la crise économique, la paupérisation de la population est de plus en plus prégnante. Les premières et les plus touchées sont les femmes. Mères isolées, femmes battues, et plus récemment étudiantes et retraitées, Catherine Dreux les accueille et les aide.

UN ÉVÈNEMENT À
PROMOUVOIR ?
UNE INITIATIVE À
METTRE EN LUMIÈRE ?
UNE ENTREPRISE À
FAIRE DÉCOUVRIR ?

DIFFUSEZ VOTRE ANNONCE DANS YEGG !



DES PAROLES FACE À LA VIOLENCE

Si l'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France a révélé qu'une femme sur dix était victime de violences, aucun nouveau chiffre n'est parvenu depuis 2000 au niveau national. En attendant des statistiques plus récentes – une nouvelle enquête est en cours – les structures rennaises et brétiliennes ont à cœur leur mission d'accompagnement, d'écoute et de soutien auprès des femmes victimes de violence.

STOP AUX VIOLENCES, LE PROGRAMME - Du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles à Rennes Métropole, nombreuses sont les structures et institutions préoccupées par la situation des femmes. À l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (aussi appelée journée internationale d'élimination des violences faites aux femmes), elles se réunissent pour organiser plusieurs événements du 22 novembre au 15 décembre, avec notamment la pièce de théâtre « Je te veux impeccable, le cri d'une femme », d'après le témoignage de Rachel Juvet (à lire pages 17 et 18) à la Maison de quartier Villejean, le 30 novembre. Au programme : la projection du film *Le paradis des bêtes* de Estelle Larrivaz au cinéma Arvor, le 25 novembre, une conférence autour de la question « L'égalité femme-homme a-t-elle encore un sens ? » avec Réjane Senac, chercheuse au CNRS, à la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine, le 27 novembre, ou encore l'exposition « Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes », créée par l'ECVF (Elu/es contre les violences faites aux femmes) jusqu'au 30 novembre au CDAS Cleunay. Des manifestations spécialisées sur la situation des femmes à l'étranger sont également prévues avec la 7^e rencontre nationale des associations de promotion des droits des femmes migrantes en France, à l'Hôtel de Rennes Métropole, le 26 novembre, mais aussi à travers l'exposition « Femmes meurtries dans leur corps et dans leurs âmes » à l'Union des associations interculturelles de Rennes, du 25 novembre au 15 décembre et la rencontre-débat avec le Dr Jérôme Blanchot, spécialisé dans la chirurgie réparatrice de la fistule, et le Dr Harlioot, spécialisé dans la réparation de l'excoision, le 11 décembre, à l'UAIR.

Photo ci-contre : Rachel Juvet.



© CÉLIAN RAMIS

Maïne Lucas - Avocate - Lors d'une permanence au CIDFF de Rennes

MESDAMES, VOUS AVEZ DES DROITS !

Des lois protègent les femmes victimes de violences et de nombreuses structures sont présentes à Rennes pour vous en informer. Emilie Floch, avocate généraliste et volontaire au Centre d'information des femmes et des familles (CIDFF) nous explique.

Le droit des femmes en France est un terme à définir. Les textes ne distinguent pas spécifiquement l'homme de la femme. Cependant, face aux violences auxquelles sont confrontées ces dernières, des lois s'appliquent pour les défendre, soit pénalement soit civilement. « Il faut juste les replacer dans un contexte », commente Maître Emilie Floch, avocate au barreau de Rennes. Chaque année, des femmes de tous les âges, issues de toutes les catégories sociales viennent la consulter pour des faits de violences. La plupart sont des mères, des épouses, des travailleuses : leurs profils sont variés mais leur état d'esprit souvent similaire. « Lors d'un premier contact, lorsqu'elles n'ont pas eu de lien avec une structure d'aide, elles sont perdues. Elles ne savent pas si elles sont victimes ou responsables. Elles hésitent et culpabilisent. Je dois leur faire comprendre qu'elles ont le droit de dénoncer ce type de comportement » confie l'avocate. L'idéal : qu'elles soient conseillées et écoutées, dans des structures adaptées, « elles sont plus déterminées » précise-t-elle. Notamment au CIDFF. Une équipe pluridisciplinaire les accueille, les informe et les accompagne dans leurs

démarches sociales, professionnelles, médicales, policières et judiciaires... Me Floch y participe volontairement dans le cadre de permanences gratuites organisées par l'Ordre des Avocats de Rennes : « J'interviens car la problématique m'intéresse tout particulièrement. J'apporte le point de vue de l'avocat durant des entretiens d'une trentaine de minutes. Elles peuvent me voir directement à l'association ou me consulter après avoir vu un juriste, souligne-t-elle. Le lien entre l'avocat et le CIDFF est important et complémentaire. Je ne peux pas convaincre quelqu'un de faire une procédure. Elles ont besoin d'être accompagnées psychologiquement et moralement ».

De toutes les manières, pour Emilie Floch, la première chose à faire pour ces femmes est de verbaliser les faits auprès de leurs proches ou d'associations, pour sortir du cycle. Puis, si besoin de déposer une plainte. Dans ce cas, il s'agit d'« un entretien avec un officier de police ou un gendarme. La victime relate les faits, soit de manière spontanée, soit en répondant à différentes questions des enquêteurs et l'ensemble est ensuite retranscrit dans un procès-verbal », décrit l'avocate.

« Elles ne savent pas si elles sont victimes ou responsables. Elles hésitent et culpabilisent. »

PLANNING FAMILIAL : UNE STRUCTURE À VOIRE ÉCOUTE !

Le planning familial est un « mouvement féministe d'éducation populaire ». Il accueille et soutient au quotidien des femmes victimes de violences. Brigitte Rocher, directrice du planning familial à Rennes nous éclaire sur son rôle et ses missions.

Le planning familial 35 écoute et prend en charge de nombreuses femmes tout au long de l'année. Tous les mercredis après-midi, une permanence d'accueil pour les jeunes femmes victimes de violences dans leur relation sexuelle est tenue par une psychologue/ criminologue. Chaque mois, un groupe de parole est également organisé pour faire sortir les femmes de leur victimisation. Le centre est tout public : on trouve des lycéennes, des étudiantes, des salariées... en quête de réponses et d'accompagnement ; et le service ne désemplit pas. Et pour cause, les femmes osent d'avantage se confier. « Elles décrochent plus facilement leur téléphone, (même si les choses évoluent doucement) ». Lors des entretiens, les professionnels constatent cependant qu'il subsiste « toujours de la honte et des difficultés à porter plainte », précise Brigitte Rocher. Dans le cas de viols conjugaux, la situation reste difficile à dénoncer : le « conjoint reste le père de leurs enfants ». Le Planning familial travaille en réseau : « On les oriente vers d'autres associations comme l'Asfad lorsqu'il est question de logement, vers l'hôpital pour une problématique de médecine légale ou vers le commissariat pour un dépôt de plainte », ajoute Brigitte Rocher. La structure mène également des actions de prévention pour faire évoluer les choses et différents programmes sont proposés, notamment à destination des jeunes (dans les collèges, par exemple). Ils portent sur la santé de façon globale, sur les stéréotypes, sur la relation d'égalité entre les hommes et les femmes. Mais la structure manque de moyens. « Les projets sont difficiles à monter. On manque de subventions, notamment sur le groupe de parole, qui demande un travail thérapeutique important avec des professionnels », conclut la directrice du planning familial.

Pour elle, il est préférable de déposer une plainte plutôt qu'une main courante, « cette dernière n'étant qu'une simple déclaration qui ne fera l'objet d'aucun acte d'enquête » déclare-t-elle, en précisant que « dans le cas de violences physiques, il faut également faire constater ses blessures par un médecin légiste - un certificat médical ne pouvant pas être suffisant et faire l'objet de contestations, notamment du point de vue de la partialité, dans le cadre d'un procès. » Depuis 2 ans, des lois sur les violences faites aux femmes ont été publiées au Journal Officiel. Portées par Christiane Taubira et Najat Vallaud-Belkacem, elles concernent le harcèlement sexuel, l'élargissement, le durcissement des peines en cas de mariages forcés, d'avortement forcé, de mutilations sexuelles et le renforcement de la lutte contre la traite des êtres humains. « Ces lois apparaissent intéressantes puisque qu'elles viennent renforcer la protection des victimes, aussi bien d'un point de vue pénal que civil (ordonnance de protection des victimes de violences, article 515-9 Code Civil) et également aggraver les sanctions contre les auteurs de violence » explique Me Floch. Cependant, « il est difficile de se prononcer sur la portée réelle de ces nouvelles dispositions qui sont relativement récentes et dont la portée devra être appréciée dans quelques années. » Néanmoins, « les femmes osent davantage faire appel à la loi aujourd'hui. Elles dénoncent des choses qui restaient auparavant dans la sphère familiale ». Beaucoup d'options d'aides s'offrent à elles. Elles peuvent être accompagnées à Rennes, au CIDFF, mais aussi lors de permanences gratuites organisées par l'ordre des avocats ou par des associations.

PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT
DES VICTIMES

© CELIAN RAMIS

François Fabouin - Educateur spécialisé
à la TASFAD (Plateforme Violences)

En région, l'INSEE classe la Bretagne à la 19e place sur 22 en 2004 avec 1,38 décès par mort violente au sein du couple par millions d'habitants (le ratio moyenne en France étant de 3,61). À Rennes, l'Asfad enregistre 1200 appels par an sur la plateforme Violences disponible 24h/24.

« 600 femmes font appel à nous chaque année, certaines nous contactant à plusieurs reprises », explique Hubert Lemonnier, responsable du service de prévention des violences conjugales et extra-familiales. Spécialisée dans les violences conjugales, l'association, qui existe depuis 30 ans, accueille toutes celles qui sont en proie à des pressions physiques, psychologiques (humiliation, privation, chantage, etc.), économiques (suppression d'accès au compte bancaire, gestion des allocations, etc.) ou encore en situation de vulnérabilité (grossesse, santé fragilisée, handicap, statut administratif, etc.). Le premier contact avec un professionnel – éducateurs-trices spécialisé(e)s – permet d'établir un diagnostic, de pouvoir comprendre et mesurer le risque qu'elles encourent. « Certaines posent la question « Est-ce de la violence ? » L'échange met des mots sur la situation », précise Hubert Lemonnier. Selon les cas, elles pourront être orientées vers les différents partenaires de l'Asfad, comme le Planning familial, le CIDFF, SOS Victimes, UAIR (Union des associations interculturelles de Rennes) ou encore vers les forces de l'ordre, « nous avons maintenant un travailleur social au poste de police, ce qui facilite les démarches pour porter plainte ». Elles peuvent également être mises à l'abri grâce aux 5 appartements dont dispose l'association, situés à la résidence Brocéliande, route de Lorient. Durant 15 jours, les victimes de violences peuvent se reposer, établir de nouveaux repères et analyser tous les leviers de la sortie de l'urgence : « Ce temps est renouvelable car la sortie de l'urgence et l'accès au logement peuvent être très long, nécessitant souvent une procédure devant le Juge des affaires familiales et des décisions judiciaires ». Depuis fin octobre, des logements temporaires sont destinés à accueillir ces femmes à la résidence Patton.

Lieu de repos et d'écoute

Autre nouveauté cette année, la mise en place de l'Accueil de jour, un service à l'écoute des femmes qui peuvent venir avec leurs enfants. « C'est informel comme rencontre. On – la psychologue spécialisée dans les violences, qui travaille également auprès des femmes venant à la plateforme Violences, et moi-même – les reçoit, les écoute et on peut leur proposer des rendez-vous. Mais ce n'est pas obligatoire, nous ne mettons aucune condition. Elles peuvent venir simplement pour se reposer, nous avons aussi un coin cuisine et buanderie si elles ont besoin », explique Virginie Toby, éducatrice spécialisée et référente de l'accueil de jour. Depuis janvier 2013, 32 « ménages » - femmes seules ou avec enfants - ont déjà passé la porte de ce service, qui sera inauguré le 28 novembre à 17h30. « Les enfants sont souvent le déclencheur. C'est-à-dire que les femmes victimes de violences taisent la situation tant qu'elles pensent que l'enfant n'est pas au courant. Elles les protègent jusqu'au jour où ils comprennent. Là, elles ont le déclic », explique Hubert Lemonnier. Pour l'Asfad, pas question de mettre la pression à leurs interlocutrices, « on ne les force pas à se séparer de leur conjoint », précise Virginie Toby. Les pères peuvent venir à l'accueil de l'association, centrée sur le côté humain, et seront informés de la situation actuelle, de leurs nouveaux droits. Si les femmes souhaitent s'entretenir avec eux, l'Asfad leur permet de le faire au rez-de-chaussée du bâtiment. « À travers la parentalité, on apaise le conflit conjugal. Le père reste le père à part entière. Ce qui est dommage aujourd'hui, c'est qu'aucune structure n'existe pour l'accompagnement et le soutien des hommes qui en formulent la demande », conclut Hubert Lemonnier.

Plateforme violences, 24h/24 : 02 99 54 44 88

ENTRETIEN AVEC
RACHEL JOUVET

Victime de violences conjugales, la comédienne Rachel Jovet a décidé de témoigner autour de son expérience à travers la pièce « Je te veux impeccable, le cri d'une femme », mis en scène par la compagnie rennaise Quidam Théâtre. Pour YEGG, elle revient sur les faits, qui se sont déroulés à Mélesse.

Quel âge aviez-vous au moment des faits ?

Je l'ai rencontré à 17 ans. Huit mois plus tard, j'étais enceinte. Les choses allaient assez bien entre nous. Il m'avait isolé de mon entourage, sauf d'une copine de quartier avec qui j'allais à l'école. On se suffisait l'un à l'autre, comme beaucoup de jeunes couples.

L'isolement est un des signes. Y en a-t-il eu d'autres ?

Il me faisait des reproches sur ma personnalité, me disait que je le rendais malheureux et je le croyais. Puis, le jour où j'ai dépassé la date pour l'avortement et que je lui ai annoncé que je voulais le garder – ce qu'il voulait aussi – il m'a mis la première claque. Comme si désormais je lui appartenais. J'étais prise au piège.

Comment les violences ont-elles augmenté ?

Je subissais de plus en plus et plus en plus fort. Un soir, je suis rentrée, il était caché sur la terrasse de mes parents. Il m'a foutu les boules. Je lui ai reproché d'être ivre. Lui était euphorique. Le téléphone a sonné. Mes parents avaient une société et transféraient les appels. C'était un client, ça a duré deux minutes mais il hurlait et faisait l'andouille. Je lui ai tapé sur la cuisse pour lui dire de faire moins de bruit. Il m'a frappé comme jamais.

Comment avez-vous réagi ?

J'ai couru comme un dingo, enceinte de 7 mois, et j'ai pu aller jusqu'à la salle de danse. Là, il m'a cassé la mâchoire devant tout le monde. Double fracture. J'ai compris que c'était irrécupérable. Il avait dépassé les limites de l'entendement. J'ai passé la nuit à l'hôpital et le lendemain matin, mes parents m'ont emmené au poste de police.

Avez-vous porté plainte ?

Non. Les policiers ne m'ont donné aucune explication et aucune information sur la protection. Ils m'ont demandé « Est-ce que vous voulez porter plainte ? », j'ai dit non. Le médecin a déposé une plainte. Il pouvait le faire, les violences ayant eu lieu sur la voie publique. Ça m'a bien arrangée face à lui au tribunal. Il m'aurait forcé à me rétracter.

Votre entourage était-il au courant ?

Je cachais tout, j'étais la reine des excuses. Mais à l'école, ils me voyaient arriver avec des marques le matin. Il est même venu au lycée, un prof m'a prévenu et les élèves m'ont caché. J'essayais de me séparer de lui mais sans me mettre en danger, et sans mettre mes parents en danger.



© CELIAN RAMIS

La comédienne Isabelle Séné dans la pièce de théâtre « Je te veux impeccable, le cri d'une femme »

À plusieurs reprises, vous êtes allée au tribunal. Comment ça s'est passé ?

Pas toujours très bien. Un expert psy a dit que je n'étais pas mûre parce que je n'essayais pas sur le long terme. Il ne voyait pas la dangerosité de l'homme et j'avais beaucoup de mal à le prouver. Lui, il disait n'importe quoi, c'était ridicule. Je me battais contre quelqu'un qui racontait sa propre vérité dans sa tête.

A-t-il été violent envers votre enfant ?

Quand elle avait 3 mois, il l'a enlevée. J'ai mis un mois à la récupérer. On savait qu'elle était chez lui. Sur conseils des services sociaux, je ne suis pas intervenue. Les policiers ont débarqué chez lui un matin et ont mis 1h30 pour la retrouver car il l'avait cachée sous une couette.

Aviez-vous la garde de l'enfant ?

Au début, non. Après ça, j'ai demandé la garde au tribunal. À partir de là, il m'a attaquée en justice pour tout et n'importe quoi. Il portait plainte pour abandon de famille, jouait la victime.

Est-ce que cela fonctionnait ?

Non, les juges et les greffiers avaient bien compris et ont essayé de lui expliquer plusieurs fois. Rien à faire. Il a étranglé mon père devant ses clients, crevé nos pneus de voiture, tout cassé dans la maison de mes parents... On a porté plainte à 13 reprises mais les procédures sont longues entre les conciliations, les convocations au tribunal, etc.

Jusqu'au jour où il n'a plus donné de nouvelles...

Il a écrit une lettre disant qu'il abandonnait sa fille, qu'il ne voulait plus entendre parler ni de moi, ni de ma famille. Deux mois plus tard, il a débarqué chez mes parents avec un fusil, à 2h du matin. Il a essayé de dégommer tout le monde. Ma mère a été touchée, moi aussi, je suis restée dans le coma. Mon père en est décédé.

Que s'est-il passé ensuite ?

Durant la période de coma, j'ai compris que j'allais être utile à la société à travers mon histoire. Je n'ai pas pu m'activer immédiatement car notre quotidien était transformé et on réalisait la mort de mon père. J'ai mis 5 ans avant de me souvenir de ce que j'avais vécu dans ce coma.

La reconstruction prend du temps...

On essaye d'aller de l'avant, d'aller bien. Mais on ressent tellement de tristesse à l'intérieur. Je me demandais si j'allais pouvoir sourire et me sentir bien à nouveau. Puis, j'ai réfléchi à ce que je voulais faire de ma vie. Je voulais être comédienne et j'en faisais mon défi. Un an plus tard, je recevais mon premier cachet. À partir de là, tout était possible, tout était transformable, tout pouvait évoluer. Je savais que je pouvais décider s'il avait encore du pouvoir sur moi.

Votre ancien compagnon a été arrêté et incarcéré.

Oui, nous avons subi un procès d'assises très dur, il faut se souvenir de tout, témoigner. On sait que l'on va être jugé malgré tout. Je me sentais coupable, j'avais l'impression qu'on ne me reconnaissait pas comme victime, moins que ma mère. Au résultat, il est en prison depuis 1999 et devrait sortir en 2019.

S'est-il manifesté en 14 ans ?

Pas auprès de moi. Mais je sais que, 4 ans après son incarcération, il a envoyé une lettre de menaces à ma mère.

Vous avez souhaité le mettre en scène dans la pièce « Je te veux impeccable, le cri d'une femme ».

J'ai cherché beaucoup de témoignages pour savoir comment les autres s'en étaient sorties. J'étais alors embauchée dans la compagnie de Loïc Choneau. Il y a un an et demi, je suis arrivée au travail, un peu tourmentée et « connectée » avec mon ex. J'ai tout expliqué à Loïc. On s'est dit qu'il fallait qu'on l'écrive et que Isabelle Séné le joue.

N'est-ce pas douloureux de revivre cette histoire à chaque représentation ?

À la base, je ne voulais pas transposer ce fardeau sur les autres. Puis j'ai compris que j'avais une responsabilité humaine. Que mon père n'était pas mort pour rien ! Au final, c'est une histoire d'amour qui dégénère. La Première, livrée à Méselle, était aussi un cadeau pour tous ceux qui m'ont soutenu.

Le débat qui suit le spectacle tourne autour des violences subies. N'y a-t-il jamais un côté voyeuriste ?

Non. Je ne rentre pas trop dans les détails. Il ne faut pas penser que je ressasse, au contraire j'avance en parlant aux gens et je trouve parfois des réponses que je n'avais pas. Cela me permet de mettre des mots sur un blocage que j'ai encore aujourd'hui. La peur de la relation de couple.

Etes-vous effrayée par la sortie de prison de votre ex-compagnon ?

C'est l'horreur. Mais je ne peux pas attendre les bras croisés. Ma thérapie et le spectacle m'aident à me dire que j'ai encore de très belles choses à vivre. Peut-être qu'avant sa sortie, j'irais le voir. Une rencontre encadrée par des psychologues. Pour essayer de discuter, de comprendre et d'analyser. Voir où il en est.

Peut-on parler de pardon ?

Lui pardonner me paraissait fou il y a quelques années. Aujourd'hui, oui, j'ai réussi, sans oublier ce que nous avons vécu. À présent, je suis contente de la vie que je mène. Ce que j'espère, c'est dépasser mes limites encore et encore. Je serai fière de lui s'il était capable de se remettre en question car je lui souhaite de vivre sa vie sereinement.

À partir de là, tout était possible, tout était transformable, tout pouvait évoluer. Je savais que je pouvais décider s'il avait encore du pouvoir sur moi.

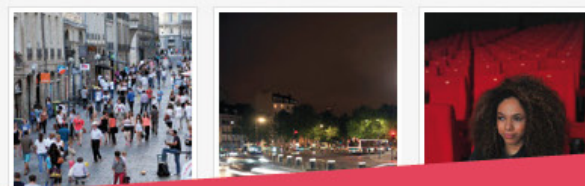


LE FÉMININ RENNAIS NOUVELLE GÉNÉRATION

ACTU CULTURE YEGG LE MAG FOCUS CONTACTS NOS PARTENAIRES MÉDIAS



NOS DOSSIERS



Articles récents

- Antipode : Du punk viscéral pour un quatuor sauvagement féminin
- Terre-Neuve aux Champs Libres : une histoire d'hommes ?
- Le Grand Soufflet : Quand la cumbia laisse place à la rumba...
- Le Grand Soufflet : Les porte-jarretelles au service d'un show (u)burlesque

L'ACTU AU QUOTIDIEN, C'EST SUR YEGGMAG.FR



LITTÉRATURE : que d'histoire !

La rentrée littéraire et ses 550 ouvrages ont fait couler beaucoup d'encre au mois de septembre. À Rennes, on profite de tout un automne littéraire avec la programmation des Champs Livres et la Bibliothèque pour parler bouquins. YEGG s'est intéressé à trois domaines de la littérature : l'édition, la vente et la diffusion auprès du grand public.



© CÉLIAN RAMIS

DANS L'ÉDITION - Auréli Monjoin, originaire du pays de Dinan, a fondé Le bleu des étoiles, une maison d'édition associative à l'occasion d'un projet à réaliser dans son master 2 en Édition à Rennes. « *J'avais une collection de livres d'artistes à présenter, j'ai édité La vie hâtive écrit par Kévin Juliat et illustré par Pauline Ledu et je me suis dit « Pourquoi ne pas monter réellement le projet ? »* », explique-t-elle. Le bleu des étoiles, pour la référence à Verlaine et à son bleu fouillis (des claires étoiles) mais aussi un clin d'œil aux petites étoiles avec lesquelles elle travaille. Le premier ouvrage est publié par souscription à 150 exemplaires, qui s'écoulaient en un mois seulement. En avril 2013, Auréli crée son association et lance sa collection « En cent bleus » en septembre avec Ces gens qui s'expriment de Chantal Metzger-Roca, Max'rime, Dyer, Jocks et Pauline Guilho, Monie étant en préparation pour le 9 décembre prochain. Ce dernier sera signé Danaé Thomas et encore une fois Chantal Metzger-Roca. L'objectif : mêler plusieurs arts comme le slam, le graff, le théâtre, la peinture, etc ainsi que les objets numériques ancrés dans notre temps à travers des clés USB ou le flash code. La jeune femme tra-

vaille aussi bien avec des artistes masculins que féminins, tout comme avec les libraires hommes et femmes. Pour ce qui est du monde de l'édition, selon elle, il est question d'un milieu à prédominance féminine. « *Il y avait toujours des grandes éditrices dans les maisons pour lesquelles j'ai travaillé* », commente-t-elle, à la suite de plusieurs stages chez des grands noms de l'édition à Paris, comme Gallimard par exemple. « *Des grandes femmes de pouvoir* », ajoute-t-elle. Un statut qu'elle-même pourrait certainement endosser avec le développement de sa maison d'édition.

DANS LA VENTE - Côté librairie, si la responsable du rayon littérature - Le Failler, Rachel Guillon, doute qu'il y ait un grand écart entre les hommes et les femmes dans le métier, en revanche elle constate que la grande majorité du public est féminin, « *peut-être parce que ce sont elles qui achètent pour la famille, qui font les cadeaux, et qu'elles ont une plus grande sensibilité à la lecture* ». Lorsqu'elle prépare la vitrine ou la table sur laquelle sont entreposés les livres mis en avant, Rachel ne prête pas attention au sexe de l'auteur. « *Par contre, ce sont mes coups de*

cœur que je propose et ils peuvent souvent aller vers une littérature féminine. Mais je peux faire de même avec les écrivains », précise-t-elle. Des coups de cœur qui peuvent s'orienter vers des auteures comme Charlotte Delbo par exemple, femme de lettres française et résistance, qui a fêté ses 100 ans (de naissance) cette année ou des maisons d'édition engagées envers les femmes. Après quatre ans d'expérience à la librairie rennaise Le Failler, elle a noué de véritables liens amicaux avec sa clientèle et aime faire partager ses découvertes : « *J'aime beaucoup les histoires de personnages féminins qui s'émancipent. C'est ma sensibilité et nombreuses sont les lectrices qui ont les mêmes goûts* ». Une caractéristique qui lui permet de mettre en avant une littérature qui lui a personnellement plu et qui ne répond pas nécessairement à la logique commerciale.

DANS LES RENCONTRES - Direction Les Champs Livres, structure culturelle dans laquelle trois femmes se sont attelées à la programmation d'Un automne littéraire, sur le thème De l'autre côté. Rencontres, conférences, lectures... sont organisées de septembre à décembre aux Champs Livres et à la Bibliothèque. Et de nombreuses femmes, telles que Marie Dariussecq, avec *Il faut beaucoup aimer les hommes*, ou Brigitte Giraud, avec *Avoir un corps*, ont été invitées à participer à cette rentrée littéraire qui court jusqu'à la fin de l'année pour les Rennais. Pourtant, cela a

tout d'un hasard. « *Ce n'est pas un critère pour nous, on n'y prête pas attention au départ* », explique Astrid Massiot, responsable de la programmation, des rencontres et conférences qui a travaillé en lien étroit avec Christine Cordonnier, responsable de la programmation culturelle de la Bibliothèque. Marine Bedel, directrice de la Bibliothèque de Rennes Métropole (Champs Livres) ajoute : « *Nous avons sélectionné en fonction des parutions mais aussi autour de certaines actualités comme les 100 ans de la naissance d'Albert Camus,*

écrivain à qui nous dédions la journée du 4 décembre ». « **L'édition est un monde de femmes de pouvoir.** »

Une sélection subjective certes mais surtout pas orientée femmes donc. Ce qui n'enlève en rien l'intérêt des habitants pour ce focus qui offre un large choix de titres et de thématiques abordées dans la littérature française et étrangère, comme cela a pu être le cas à l'occasion de la rencontre avec Léonora Miano et Christian Perrissin autour de l'« Afrique : les ombres de l'histoire », fin septembre. En novembre, l'automne littéraire se focalisera sur l'Oulipo, en partenariat avec La Criée, Amélie Nothomb et son ouvrage *La nostalgie heureuse*, ainsi que sur les 25 ans du Goncourt des lycéens.

I MARINE COMBE

L'ÉQUIPE DE YEGG
VOUS SOUHAITE UN BEL AUTOMNE !

bref

CITAD'ELLES 2.0
La revue Citad'elles par et pour les détenues, réalisée au centre pénitentiaire des femmes à Rennes, est désormais disponible sur le site Internet des Etablissements Bollec, à l'origine du projet. Le grand public peut découvrir le travail des prisonnières grâce à la diffusion du numéro 2. Au sommaire : la sexualité en prison, l'évolution des droits en milieu carcéral, des conseils et astuces en coiffure, maquillage mais aussi jardinage. Le féminin sans barreaux est à lire sur etablissements-bollec.com

bref

à l' affiche

chiffre du mois

1990
C'est dans ces années que jouait le groupe mythique AR RE YAOUNK qui se reforme pour la 15^e édition de Yaounk, du 4 au 24 novembre Rennes et Rennes Métropole.

chiffre du mois

yegg kiffe
LE CONCERT DE MATZIK
Le 28 novembre au Grand Logis de Bruc.

bref

LA SCÈNE EST À ELLES
Mettre en scène, festival de danse et de théâtre, présenté par le TNB de Rennes revient du 4 au 27 novembre. Les femmes de la programmation nous promettent de beaux instants de rencontres artistiques et de performances, avec Latifa Laâbissi avec « Adieu et merci » (lire l'interview sur yeggmag.fr - 28 juin 2013), Maud Le Pladec avec « Democracy », Sonia Chiambetto avec son texte de « Polices ! » ou encore Sandrine Roche avec « Carne » pour n'en citer que quelques unes. Tout le programme : www.t-n-b.fr

bref

à l' affiche

Cartons artistiques

« Nous ne sommes pas là pour réinventer l'histoire », ou l'art de sublimer un déménagement, sera présentée par les deux étudiantes en art Sophie Kerleaux et Clémence Estève du 7 au 22 novembre à la galerie Standards à Rennes.



© CELIAN RAMIS

DES ENVIES DE JOURNALISME ? REJOIGNEZ NOTRE RÉDACTION !

Dans le cadre des événements « Hors-Les-Murs » organisés par l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) dans différents lieux de Rennes, les deux étudiantes en quatrième année ont monté ce projet « pour s'amuser ». Une odeur de peinture, des cartons, du papier à bulles et quelques bâches ; on comprend rapidement qu'un déménagement est en cours. Dernière exposition d'étudiants de l'école en ce lieu, « Nous ne sommes pas là pour réinventer l'histoire » rend hommage avec espièglerie à la galerie de l'association Standards créée en 2008 par d'anciens étudiants de l'école, en mettant en scène son départ des locaux de la rue des Portes Mordelaises. « On est parties de la situation actuelle et on a voulu laisser supposer de l'absurde dans ce projet parce que l'endroit est absurde lui-même. Ici on ne réinvente pas l'histoire, on la propose », commente Sophie.

De l'ancien pour du neuf

Le principe est ainsi, pour les deux jeunes femmes, de récupérer ce qui a été laissé sur place, ce qui a pu servir aux précédentes expositions montées à la galerie, afin d'en réaménager l'espace. À l'étage, on pourra voir des présentoirs sur roulettes, « pour rappeler la notion de mouvement », composés de bois, de parpaings, de

pinces, de magazines, mais également des toiles volontairement laissées sous bulles. « L'exposition sera aussi composée de clin d'œil à l'histoire du lieu lui-même. Par exemple ici, avant, il y avait une voyante. On va jouer là-dessus », explique Sophie en souriant. Clin d'œil également au projet de réaménagement des douves du quartier en jardin par la ville de Rennes, les deux jeunes femmes atténueront un peu la froideur des murs blancs du sous-sol en y créant leur propre espace de verdure. Première réalisation pour le duo, Sophie se dit « un peu stressée mais confiante », le but étant pour elles de se lancer sur une manifestation plus concrète. « En arrivant en quatrième année, on vous parle énormément du diplôme. Là c'est notre manière de nous amuser et de l'oublier pendant un temps », raconte-elle timidement. Projet très spontané et rafraîchissant, il a évolué presque au quotidien pendant le montage, qui a duré trois semaines. Sophie et Clémence sont déjà habituées à l'utilisation et à la transformation de ce type de matériaux, la récupération étant la base de leur travail d'étudiantes - « Clémence retravaille les matériaux qu'elle peut trouver, et moi, on va dire que je les utilise ! » Une exposition qui mêle passé, imaginaire et projection dans le futur et qui permettra à chacun de s'y forger sa propre histoire.

LAURA LAMASSOURRE

[La sélection culturelle et subjective de la rédaction]

musique

EXHALE
MY SLEEPING DOLL
AVRIL 2013

Après une démo de 3 titres l'année dernière, My Sleeping Doll a sorti au printemps dernier Exhale, un EP de 5 titres. Cinq ballades mélancoliques et un brin shoegaze (courant musical de rock alternatif) avec lesquelles la jeune rennaise réussit avec sa guitare électrique et sa voix magnétique à nous happer dans une ambiance dark et intrigante. Cinq ballades dans lesquelles on se laisse volontiers sombrer, comme dans un rêve doux bien qu'un peu angoissant. Si dernièrement la scène rennaise fait parler d'elle en surfant sur la mode de l'électro-pop ou de la pop frenchie, on revient ici au fondement d'un rock épuré et pénétrant et on attend avec impatience de découvrir la chanteuse sur scène (à l'Antipode, le 21 novembre, pour une soirée très féminine avec également Daughter et Broken Twin).

ANNAÏG COMBE



cinéma

9 MOIS FERME
ALBERT DUPONTEL
OCTOBRE 2013

Ariane Felder est une juge qui se réfugie dans le travail. Réputée sérieuse et intraitable elle jouie d'une réputation sans faille auprès de ses collègues. Jusqu'au jour où elle perd le contrôle et se retrouve enceinte par accident. Elle ne se souvient de rien et va mener l'enquête jusqu'à ce qu'elle découvre que le père n'est autre que Bob, un criminel recherché. Dupontel signe une comédie pleine d'énergie dotée d'une mise en scène inspirée des cartoons et du burlesque. On retrouve le personnage de brute sensible et attachante des sketches de la première heure. Comme lors de ses précédentes réalisations, l'auteur joue d'un humour noir grinçant et cynique. Un scénario plutôt abouti et un sens comique appuyé par une mécanique de précision qui s'articule autour du personnage central du juge interprété par Sandrine Kiberlain. Mais le savoir-faire de l'auteur émerge aussi de tous ces seconds rôles qui sont autant de talents et de personnages d'où jaillissent le bizarre et le risible. Une comédie certainement plus populaire que ses précédents films dans laquelle Dupontel pose un regard critique de la société. Cette fois-ci, une satire du système judiciaire brillamment contée par la plume du génie comique. Une fable moderne et irrévérencieuse à savourer.



ANNAÏG COMBE

CÉLIAN RAMIS

DVD

CHEBA LOUISA
FRANÇOISE CHARPIAT
OCTOBRE 2013

Djemila est une jeune femme franco-algérienne indépendante et bien intégrée. Salariée et autonome financièrement elle décide de louer un appartement afin de pouvoir vivre son aventure sentimentale avec plus de liberté. En effet, son amant et collègue de travail, Djemila le garde secret auprès de sa famille qui l'a promise à un jeune homme du quartier dont elle est issue. L'héroïne vit entre deux mondes, l'un traditionaliste, celui du poids et des contraintes familiales et l'autre, celui de la jeune femme moderne qui veut choisir son propre chemin. Sa vie va changer le jour où elle va rencontrer sa voisine Emma, jeune banlieusarde fauchée élevant seule ses deux enfants. Les premiers contacts sont sévères et méprisants, mais vont vite laisser place à une forte complicité. Cette dernière va dès lors pousser Djemila à s'émanciper de ses racines et gagner en indépendance. On passera les quelques clichés qui traînent ici ou là mais Françoise Charpiat, pour son premier film, signe un film émouvant et sensible. Le scénario est d'une richesse modérée et le goût commun pour la musique n'est qu'un prétexte pour réunir deux femmes que tout oppose pour autant représentative d'une mixité française. Le film est très largement porté par le jeu brillant d'Isabelle Carré et Rachida Brakni. Une belle tentative de romantisme social.

CÉLIAN RAMIS



Livre

LES LUNES DE JUPITER
ALICE MUNRO
EDITIONS POINTS - 1989

Retour sur ce recueil de nouvelles publiées à partir de 1977 pour célébrer le prix Nobel de Littérature décerné en 2013 à Alice Munro. L'écrivaine canadienne devient, à l'âge de 82 ans, la 13ème femme à obtenir le prestigieux prix. Au fil des 12 nouvelles des Lunes de Jupiter, comme dans le reste de son œuvre, différents portraits de femmes sont brossés. Plein d'esprit, amusants, et sans concession, les récits s'attachent à des périodes charnières des héroïnes, la fin de l'enfance, de l'adolescence, d'une liaison ou d'un mariage sont perçus à travers des histoires au semblant banales qui révèlent en réalité l'émancipation et la métamorphose subtile de chacune vers une féminité différente, qui s'éloigne des schémas familiaux ou traditionnels. À la question « Pensez vous être une auteure féministe ? », la lauréate répond qu'elle se sent féministe dans la mesure où elle attache de l'importance à l'expérience des femmes et, dans ce sens, il s'agit là pour elle de la base du mouvement.

ANNAÏG COMBE



DANS LE FRIGO DE...

CATHERINE & PASCALE COUETTY

Le Pavlova des bois



Allumez votre four à 125°. Dans un saladier, montez les blancs en neige et ajoutez le sucre semoule. Sur une plaque recouverte d'un papier sulfurisé, formez 9 meringues à l'aide d'une cuillère. Faites cuire 45 minutes et laissez refroidir dans le four entrouvert. Battez la crème liquide, le mascarpone et le sucre vanillé en chantilly et réservez au frais. Au dernier moment, découpez délicatement un chapeau dans chaque meringue. Garnissez-les de crème fouettée, de petites cuillères de crème de marron et de copeaux de chocolat noir. Saupoudrez de sucre glace et dégustez !

MARIE LE LÉVIER

Jummy!

Ché au fourneau
11 rue des Portes
Nordelaises, Rennes
02 99 78 25 36



© CÉLIAN RAMIS



© CÉLIAN RAMIS

YEGG & THE CITY

Épisode 3 : Lorsque j'ai (un peu) appris à me défendre

D comme Définition de la cible, Dialogue, Distance, Distraction et Destruction de la cible. Un peu barbare ? En réalité, il s'agit de la méthode ADAC – Académie des arts de combat créée en 1995 – enseignée dans le club rennais Défenses tactiques. Un lundi d'octobre, je me rends dans le quartier Sainte Thérèse afin de me sensibiliser à la self-défense. Une vingtaine de personnes participent au cours. « *Souvent, les femmes qui poussent la porte de la salle ont déjà eu un stress ou un traumatisme* », explique Frédéric Faudemer, formé à la boxe thaïlandaise puis à la self-défense. Il enseigne la prévention des agressions qui peuvent survenir dans la rue. On commence par courir, les deux mains devant le visage, puis les mains sur la tête et les coudes en avant, on touche le sol, on remonte, coup du bras droit, coup du bras gauche. Au cours des exercices, l'entraîneur se munit d'une matraque en mousse, « *pour maintenir la pression* ». Par binôme et tour à tour, les uns incarnent les

agresseurs, les autres endossent le rôle des victimes. Se défendre, répéter les gestes, analyser la situation, repérer les issues de sortie... Des éléments essentiels à mettre en pratique régulièrement afin d'en faire un réflexe. Une affaire plus compliquée que ce que j'imaginai. Au fil de l'heure, les difficultés augmentent, la pression s'intensifie, la sueur dégouline. Les obstacles au sol se multiplient et il est maintenant temps de se munir d'accessoires. Sacs à main ou sacs à dos, comme tel serait le cas en soirée par exemple. « *Mieux vaut perdre ses papiers, et du temps à les refaire, que la vie* », déclame Frédéric. Ne pas être à l'aise, tel est également le principe des séances qui devront se multiplier pour une réelle efficacité. Le but : la survie. Apprendre à maintenir l'agresseur à distance, apprendre à hausser la voix pour être repérée et éventuellement faire fuir l'adversaire, apprendre à faire diversion et frapper au bon endroit... Une bonne leçon que je ne suis pas prête d'oublier et que je conseille à toutes – et à tous !

| MARINE COMBE

CAROLE BOHANNÉ CÉLINE JAUFFRET ANA SOHIER ANNE-KARINE LESCOOP
 ANNE LE RÉUN BÉATRICE MACÉ ANNE CANAT SYLVE BLOTTEPE ÉVELYNE FORCIOLI YUNA LÉON
 BRIGITTE ROCHER FANNY BOUVET MARIE-LAURE COLAS GAËLLE AUBRÉE DORIS MADINGOU
 KARINE SABATER ARMELLE GOURVENNEC MARIA VADILLO
 NADINE CORMIER ESTELLE CHAIGNE ALIZÉE GASANOVA GAËLLE ANDRO VÉRONIQUE NAUDIN
 FRÉDÉRIQUE MINGANT CÉLINE DRÉAN VALÉRIE LYS NATHALIE APPÉRÉ MATHILDE & JULIETTE
 LAURENCE IMBERNON NATHALIE APPÉRÉ ÉMILIE AUDREN ANOUCK MONTREUIL
 ISABELLE PINEAU MARINE BACHELOT CHLOÉ DUPRÉ MARIÉ HELLIO
 ANNE LE HENAFF DOROTHÉE PETROFF GÉRALDINE WERNER
 GWENAËLE HAMON MARION ROPARS
 CATHERINE LEGRAND
 JEN RIVAL



LES FEMMES QUI COMPTENT, CHAQUE MOIS DANS YEGG



LE FÉMININ RENNAIS
NOUVELLE GÉNÉRATION



YEGGMAG.FR